métinews

la newsletter de métimer

N°12 – Février 2012 – metimer@wanadoo.fr - 05 90 29 25 70

Assemblée générale le 1er février

Les membres de Métimer étaient invités à une assemblée générale, le 1er février 2012 à 18 heures, au restaurant Ma Ti Beach, sur la Baie Nettlé.
Bulent Gulay (président, Anyway Marine), Thierry Girard (vice-président, Sea Dolphin), Régine Hée (trésorière, Marina Port la Royale), Brigitte Delaître (secrétaire, Pélican Nautique), Anke Roosens (LifeRafts, etc), Isabelle Bonnefoy (EcoSnorkeling), Alain Leprince (Sea Horse Diving), Fanoula Roozendaal (Anchorage Multicoques), Yves Kinard (Mayrik), Emmanuel Demanez (Wind Adventures), Romain Renoux (Réserve naturelle), Franck Roncuzzi (Réserve naturelle), Stéphane Mazurier (Marine Time), Muriel Lemoine (Cadisco), Thierry Luzet (Sun Evasion), Jean-Claude Rymenant et deux autres membres de la SNSM étaient présents.

Métimer en AG au Ma Ti Beach

Le calendrier des réunions

Les membres du bureau et les commissions ont décidé de se réunir tous les deuxièmes mercredis de chaque mois, au Village, sur la Marina Royale, à 18 heures.
Les prochaines réunions auront donc lieu :

- le 14 mars
- le 11 avril
- le 9 mai
- le 13 juin

Inscrivez ces dates sur vos tablettes !
D'autres réunions seront organisées

ponctuellement, en fonction de leur nécessité.
Par ailleurs, trois assemblées générales auront lieu chaque année, en février, le 16 mai et le 17 octobre, avec le renouvellement du bureau.

Campagne électorale = programme électoral

Les campagnes électorales sont le moment idéal pour sensibiliser les (futurs) élus aux vœux de leurs électeurs. Dans ce but, un groupe de réflexion composé d'Alain Leprince, Bulent Gulay, Thierry Girard, Emmanuel Demanez et Isabelle Bonnefoy s'est réuni le mercredi 8 février au village, à 18 heures. Les membres de l'association avaient été invités par mel à transmettre leurs idées.
Une lettre ouverte et une charte ont été rédigées à l'issue de cette rencontre. L'étape actuelle est de rencontrer les candidats afin de leur exposer les soucis et les aspirations de Métimer.

Taxe, redevance, TGCA…

Métimer s'y colle! Yves Kinard s'est engagé à prendre en charge le dossier des différentes taxes et autres redevances auxquelles les membres de Métimer sont assujettis, afin de faire le point dans un premier temps, puis de réfléchir en commission à un système de taxation mieux adapté dans un second temps.

Clearance obligatoire – ou pas – à Sint Maarten

Les compagnies françaises habituées à amener par la mer leurs clients jusqu'à l'aéroport de Juliana sont depuis peu obligées de s'arrêter au bâtiment de l'immigration à l'entrée du chenal de Simpson bay et de procéder avec leurs passagers aux formalités d'entrée sur le territoire de Sint Maarten. Imaginez l'équivalent pour les automobilistes sur la route ! Afin de savoir à quoi s'en tenir et s'il est possible d'harmoniser la réglementation entre les deux parties de l'île, une commission a été créée afin de détailler

métimer

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA MER
Capitainerie Marina Port La Royale
97150 Saint Martin
Tél : 0590 879141 Fax : 0590 293476
Relations Publiques : B. Delaitre : 06 90 77 27 27
Email :metimer@wanadoo.fr
www.metimer.com

LA CHARTE DE MÉTIMER

Métimer présente sa charte aux candidats à la prochaine élection du Président du Conseil Territorial et demande leur engagement aux points suivants:

1) Créer une commission nautique pour travailler TOUS les dossiers concernant le nautisme, les métiers de la mer, la formation, la promotion, la fiscalité et en général tout ce qui touche l'industrie nautique sur Saint Martin.
2) Mettre en oeuvre un programme de formation plus ciblé et plus varié dans les diverses branches des métiers de la mer. Faire des formations pour remplir des salles ne sert à rien.
3) La commission nautique sera consultée pour aider les décideurs à mieux choisir les candidats aux diverses formation.
4) Récupérer l'application de la compétence d'enregistrement des bateaux à Saint Martin. Il y a encore de nombreux abus de la part de la Guadeloupe profitant de la situation ambiguë pour taxer nos bateaux et leur interdire de faire du charter ou des escales dans l'archipel, malgré notre nouveau statut et notre compétence fiscale.
5) Donner la même chance aux professionnels de Saint-Martin qu'à ceux de la Guadeloupe et de la Martinique pour obtenir les agréments en défiscalisation qui nous sont systématiquement refusés à quelques exceptions près. Il est important que soit maintenue la continuité de la loi Girardin sur la défiscalisation pour le nautisme. Par contre la Com et la commission nautique devraient examiner les dossiers en amont pour en décider l'utilité et la légitimité des dossiers à présenter aux autorités.

La charte de Métimer

Saint-Martin
Caraïbe Française French Caribbean

Proposer un meilleur système fiscal à la COM

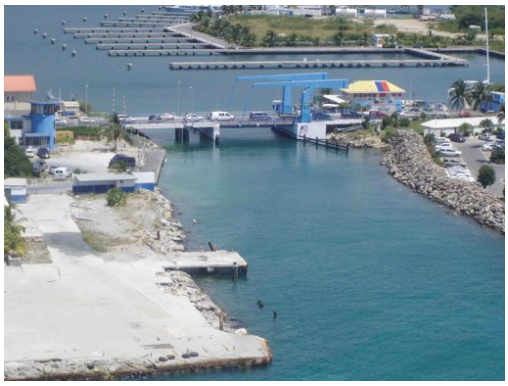

Clearance ou pas en entrant par le chenal de Simpson Bay ?

précisément la question et de proposer des solutions. Cette commission, composée de Bastiaan de Rooij, Thierry Luzet, Régine Hée, Anke Roosens et Bulent Gulay va travailler sur ce dossier qui, une fois bouclé, sera confié aux soins du préfet Philippe Chopin.

Kite ou pas kite au Galion ?

Lors du dernier comité consultatif de la Réserve naturelle, une modification de l'arrêté préfectoral interdisant le kite surf au Galion a été évoquée. Il a été décidé de créer un comité d'usagers réunissant toutes les parties prenantes (baigneurs, apnéistes, windsurfeurs, cavaliers, kitesurfeurs…) afin de conduire une réflexion globale et que chaque usager soit pris en considération. Le préfet a fait savoir qu'il ne voulait pas être le seul à décider et que le comité consultatif devrait donner son opinion. Il voudrait aussi, lors de la réunion, trouver en face de lui des usagers raisonnables et qui fassent des propositions.
Une commission Métimer, présidée par Manu Demanez, va travailler sur la question et participera à la réunion.

L'arrêté sera-t-il modifié ?

Mouillages dans la Réserve : du nouveau

Du côté de la Réserve naturelle, le garde-chef Franck Roncuzzi a informé Métimer que de nouveaux corps-morts allaient très prochainement être mis en place à Pinel, en remplacement des 14 mouillages volés en 2011 et dont certains ont été repérés dans la baie de Cul-de-Sac. Ces corps-morts écologiques, fabriqués à l'écosite de Grandes Cayes, sont conçus pour éviter la dégradation des embarcations et de leurs hélices, dans la mesure où la profondeur est limitée sur le site. Ces corps-morts sont financés grâce à la redevance de mouillage de 1,52 euro par personne et par jour. En 2011, cette redevance a représenté une recette de 60 000 euros pour la Réserve naturelle.

Nouveaux mouillages en vue à Pinel

La sortie à Tintamare se prépare à l'Excellence

Sur l'invitation de Severin Juminer, les professionnels de la mer, la SNSM et la Réserve naturelle se sont retrouvés le vendredi 25 novembre à "l'Excellence", le restaurant pédagogique du lycée, afin d'organiser la prochaine sortie à Tintamare avec les jeunes étudiants.
Jean Charles Pujol, initiateur du projet, accompagné de son épouse, a tenu à remercier les organisateurs de la précédente expédition et les a fortement encouragés à faire de cet événement une fête annuelle.
Le proviseur, lui-même plaisancier, a découvert l'entente entre les professeurs et les professionnels de la mer et a donné le feu vert à son équipe pour organiser à nouveau cette sortie en 2012. L'équipe pédagogique a exprimé sa satisfaction quant à l'ouverture que constitue pour les étudiants cette découverte de la plaisance et des métiers de la mer.
Les plongeurs, représentés ce soir-là par Thierry Girard et Isabelle Bonnefoy, aménageront un endroit protégé pour faire des baptêmes de plongée et des sessions de découverte de la vie sous-marine avec masque et tuba. Cette activité nouvelle ne sera pas la seule, grâce à la participation d'autres professionnels, qui n'étaient pas présents ce soir-là.
Fanoula Roozendaal et Isabelle Bonnefoy s'occuperont de la préparation de cette fête dans le cadre de la commission « Métices » et prendront contact avec tous les professionnels concernés.

Métimer à l'Excellence le 25 novembre

Metimer.fr pour les pros de la mer

Mardi 29 novembre, au Ma Ti Beach, Métimer a lancé son site internet metimer.fr avec une présentation très réussie de Laurence Valette, la webmaster de l'association. Chaque membre dispose sur le site d'une page individuelle, avec un lien direct sur son propre site. Toutes ces données permettent un référencement optimale pour ceux qui cherchent un fournisseur, un chantier, un magasin, un broker, à faire une journée ou une semaine de location de bateaux, une plongée, une activité nautique, louer un kayak, découvrir

la Réserve naturelle, obtenir un renseignement administratif, connaître les heures d'ouverture des ponts et n'importe quel autre service dans le nautisme.
Chaque professionnel peut utiliser sa page à sa guise et un accès privé permet d'accéder aux données, que chacun peut mettre à jour sans limites.
L'association a réussi à fédérer ses membres, autour du guide Turquoise, qui reste un support papier indispensable. Grâce à ce nouveau site, elle double sa promotion et la communication, prouvant l'énergie de ses membres.
Tous les professionnels du nautisme intéressés pour figurer sur le site peuvent contacter Laurence Valette, jlvconcept@orange.fr ou metimer@wanadoo.fr

Les membres de Métimer à la présentation du site internet de l'association

Un nouveau support pour développer les activités nautiques

Métimer a décidé de créer une nouvelle brochure consacrée UNIQUEMENT aux activités nautiques : sorties en mer à la journée, activités sportives - kitesurf, windsurf, catamaran, jet ski, plongée, snorkeling, etc.
Métimer prendra en charge une partie du coût de la réalisation, l'autre partie sera divisée entre les membres qui ont passé une annonce. Le but sera de distribuer cette brochure en grande quantité pendant la saison touristique et qu'elle soit un outil peu couteux pour les membres. Sa sortie sera programmée en même temps que Turquoise 2013, fin 2012.

En complément de Turquoise, une brochure dédiée aux activités nautiques

Cotisation : mode d'emploi

Cotisation : 50 euros par an pour les indépendants, 100 euros pour les sociétés employant des salariés. Vous pouvez envoyer un chèque à l'ordre de Métimer à Régine Hée, capitainerie de la Marina Royale, ou virer la somme sur le compte de l'association Métimer, au Crédit Mutuel.
Code banque : 16159
Code guichet : 05360
N° de compte : 00014934445
Clé RIB : 76

Ne vous demandez pas ce que Métimer peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour Métimer !

Métimer au Boat Show de Miami

Stephane Mazurier et Bulent Gulay ont représenté l'association auprès des professionnels présents à Miami et une centaine de Turquoise a été distribuée auprès des sociétés de location.

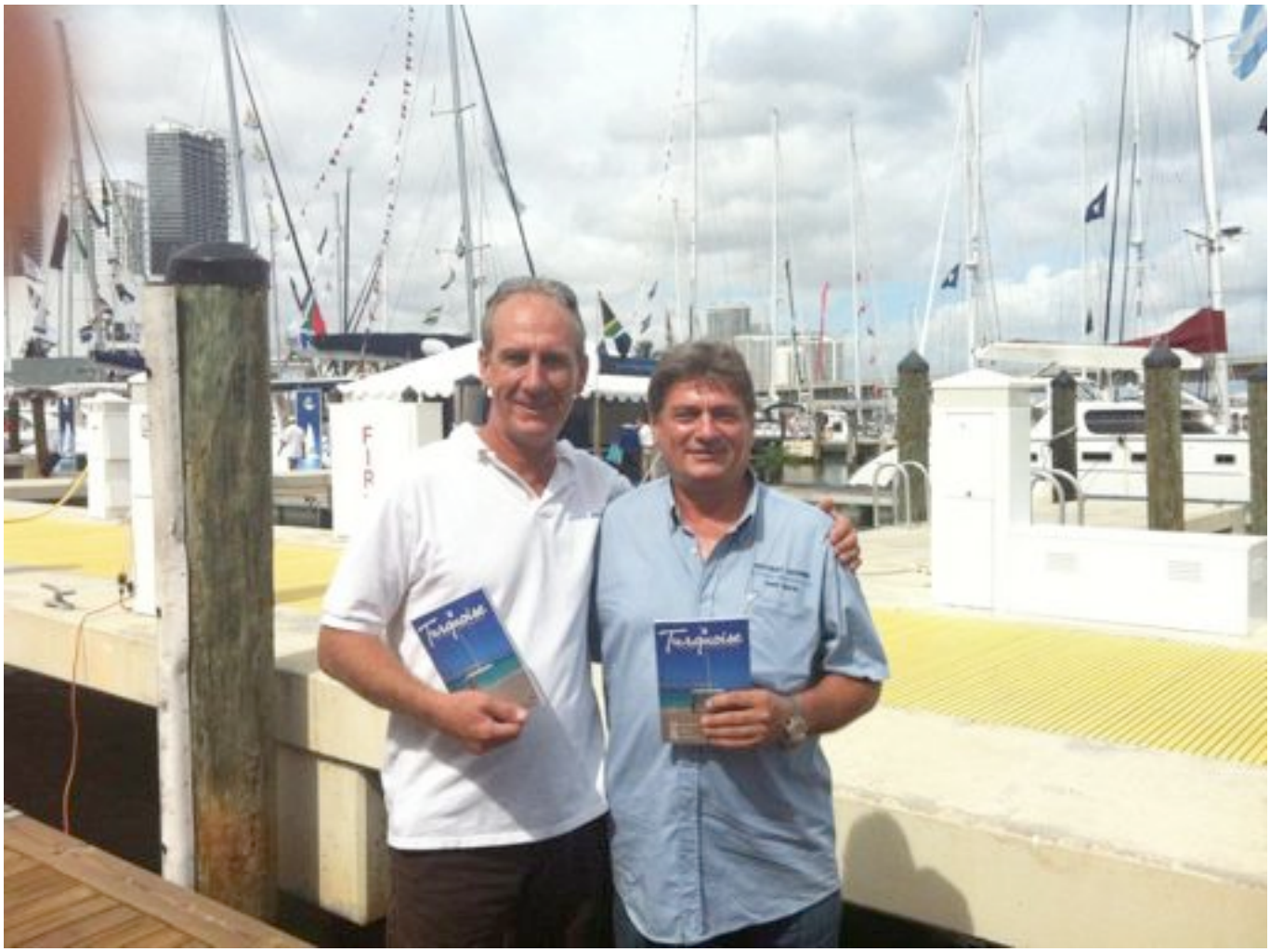

Stéphane et Bulent au Miami Boat Show